

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 décembre 2025

ATTRACTIVITÉ - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET pouvoir à Claude BOISSON, Noémie FERREIRA pouvoir à Yvonne VACKER, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Nadia JAUZELON pouvoir à Philippe LEYSSENE, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Gérard LEFEVRE pouvoir à Dominique SIX, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florence VILLES, Michel PAILLEY pouvoir à François GUYON, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Johann SPITZ pouvoir à Sophia MARC, Mélina TACHE pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Cathy Corinne GIRARDIN, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

ATTRACTIVITÉ - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA)

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article 9-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifié par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) en date du 25 février 2025, article 3.3 concernant les actions de soutien à la vie étudiante ;

L'Association de Rayonnement Universitaire autour de l'Assurance (AURA) a été créée en 1999 et a pour vocation d'œuvrer en faveur de la promotion des formations supérieures présentes sur notre territoire.

Au travers de son projet associatif, différents objectifs sont actuellement poursuivis :

- le soutien à des actions de mécénat par l'intermédiaire, à ce jour, de la remise de prix « AURA », à destination de tous les établissements d'enseignement supérieur niortais et destinés à valoriser la qualité des enseignements, mais aussi le Prix Hackathon et le prix jeunes chercheurs de l'ENSAR ;
- une aide à la vie étudiante, en direction tout particulièrement des étudiants internationaux, que ce soit en partenariat avec la CAN et la Ville de Niort, au moment de la semaine de rentrée ou tout au long de l'année universitaire, dans le but de faciliter leur insertion, et ceci au moyen de dispositifs spécifiques, à l'instar du « cousinage », du « parrainage », visite de la ville et de la région...
- une contribution directe à l'animation du Pôle d'ESRI niortais par l'organisation de colloques et de conférences thématiques.

Par ailleurs, l'AURA a activement participé à l'élaboration puis à la mise en œuvre de l'actuel Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI) et notamment via sa participation aux conseils de site et ateliers thématiques organisés par la CAN, et souhaite poursuivre dans cette dynamique. De ce fait, elle a été un acteur important dans la construction du nouveau SLESRI pour la période 2024-2029.

L'AURA manifeste sa volonté, par le biais d'actions de communication adaptées et en rapport avec ses missions, de promouvoir le développement des partenariats conduits par la CAN au titre du SLESRI, visant à densifier et à diversifier l'offre de formations supérieures sur le territoire.

Il s'agira alors de déployer, en fonction des opportunités, des initiatives répondant aux besoins des acteurs de la formation et de tous les étudiants niortais inscrits dans les cursus proposés par les établissements d'enseignement supérieur implantés sur notre territoire.

L'AURA apportera ainsi son concours :

- Au renforcement des liens et des échanges entre le tissu économique local et l'ensemble des acteurs de la formation supérieure afin d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins en recrutement ;
- À l'amélioration de la qualité de vie estudiantine sur le territoire niortais, en accompagnant les étudiants dans leurs démarches du quotidien et la réalisation de leurs projets d'études.

Dans ce contexte, l'AURA a sollicité auprès de la CAN une subvention de 1 500 € pour l'année universitaire 2025-2026 afin de réaliser les opérations annoncées en direction des établissements et des publics concernés, contribuant ainsi à la notoriété des formations supérieures offertes sur le territoire et à la mise en place d'un accueil optimal pour tous les étudiants niortais.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement à l'AURA d'une subvention de 1 500 € pour l'année 2025-2026 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Eric PERSAIS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué